

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau et d'assainissement (RPQS)

Le contenu du rapport

Le rapport du maire (RPQS) contient :

- * une présentation du service : organisation administrative, compétences, mode de gestion, nombre d'abonnés,
- * des indicateurs techniques et financiers : volumes concernés, composantes du prix de l'eau et montant TTC du m³ payé par l'abonné sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, recettes, dette...
- * des indicateurs de performance :
 - techniques : rendement des réseaux d'eau potable, conformité des installations, taux de desserte, performance des ouvrages d'épuration, dysfonctionnements ...
 - sanitaires : qualité de l'eau potable (analyses ARS),
 - patrimoniaux : connaissance patrimoniale, inventaire des installations, taux et programme de renouvellement,...
 - environnementaux : protection de la ressource en eau, conformités des rejets des eaux usées dans le milieu naturel, devenir des boues de stations d'épuration...

Les informations nécessaires à l'élaboration du RPQS sont à collecter auprès :

- de la collectivité et de son comptable,
- de l'exploitant ou prestataire (en aucun cas, le rapport du délégataire ne peut tenir lieu de RPQS),
- de l'ARS (ex-DDASS) (eau potable) ou du service police de l'eau (assainissement collectif).

Des modèles de RPQS sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/rpqs/vos-questions>

Les listes ci-jointes précisent les données nécessaires à l'élaboration des RPQS et les services à l'origine de ces données.

L'Observatoire National des Services Publics d'Eau et d'Assainissement

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema) a mis en place l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement courant du second semestre 2009. Cet observatoire est accessible sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/>.

Ce site permet aux collectivités compétentes en eau et/ou assainissement de saisir en ligne les données de leurs RPQS.

Un guide expliquant comme saisir les données en ligne est téléchargeable sur le site (<http://www.services.eaufrance.fr/observatoire>).

Le Service Eau et Nature de la Direction Départementale des Territoires du Rhône est chargé de l'animation et du pilotage de cet observatoire national pour les services d'eau et d'assainissement du Rhône.

En cas de question ou de difficulté particulière sur l'observatoire national (pertes des codes de connexion, problème de saisie, erreurs à signaler sur votre service...), vous pouvez les contacter (04 78 63 11 55 ou ddt-sispea@rhone.gouv.fr).

Pour plus d'informations :

Pour tout renseignement complémentaire sur les RPQS, vous pouvez consulter le site internet <http://www.services.eaufrance.fr/> (modèle de RPQS, calcul et définition des indicateurs de performance).

En cas de question ou difficulté particulière, vous pouvez contacter la DDT du Rhône, service Eau et Nature (04 78 63 11 55) ou, pour les collectivités adhérentes, le SATESE (04 72 61 25 64) et le SATAA du Rhône (04 26 72 82 49).